

ANALYSES ET DOCUMENTS

Friedrich-Ebert-Stiftung

Bureau de Paris

41 bis, boulevard de
La Tour-Maubourg

75007 Paris

Tel : 00 33 (0)1 45 55 09 96

Fax : 00 33 (0)1 45 55 85 62

fes@fesparis.org

www.fesparis.org

Décembre
2006

Quel avenir voulons-nous pour l'Europe ? Quels objectifs voulons-nous atteindre avec elle et à travers elle ?

Du point de vue de la social-démocratie allemande, Kurt Beck voit deux thèmes majeurs, l'un tourné vers l'intérieur, l'autre vers l'extérieur. Dans la dimension intra-européenne, les sociodémocrates travaillent pour les Européennes et les Européens à la construction d'une Europe sociale et démocratique. Vers l'extérieur, l'action du SPD est placée sous le thème de « l'Europe – une puissance mondiale au service de la paix. »

« Faire de l'Europe une puissance mondiale au service de la paix – une force d'économie sociale »

**Discours de Kurt Beck, président du SPD
6 Novembre 2006, à Berlin**

Donner forme à la mondialisation : une mission européenne

La Social-démocratie, c'est une revendication, c'est revendiquer le droit d'agir politiquement. Et cette revendication signifie en substance :

« Nous pouvons et nous devons, par notre action, donner forme au monde dans lequel nous vivons ! »

Si l'on considère la complexification croissante des conditions générales au plan national, européen et international, il ne s'agit certainement pas là d'une revendication mineure ! Il y a une interdépendance croissante entre politique étrangère et politique intérieure, déterminée par exemple par le changement climatique, par les évolutions démographiques diamétralement opposées de l'Europe et d'autres parties du monde, par des conflits liés à la répartition de ressources qui se raréfient, par une migration économique ou encore par l'instabilité des marchés financiers. Et ce sont là des défis considérables. Mais le

découragement et l'abattement ne nous seront d'aucune aide pour construire « la nouvelle Europe du 21^e siècle » !

C'est pourquoi l'objectif de la politique du 21^e siècle devra être d'exercer une influence sur la définition de ce cadre qui est de plus en plus mondialisé. Voilà ce que j'attends d'une politique étrangère social-démocrate en Allemagne comme en Europe. Voilà ce que j'attends de l'Europe et il me semble évident que l'Europe a le potentiel nécessaire pour répondre à cette attente.

Car l'Union Européenne a la force, la puissance et l'influence nécessaires, elle qui constitue le plus grand marché intérieur du monde, avec une monnaie commune qui a réussi en peu de temps à devenir l'une des plus importantes du système monétaire international, elle qui est fondée sur des valeurs partagées, sur la démocratie et l'état de droit et dont les citoyens vivent dans la liberté.

L'Union Européenne a l'énergie nécessaire pour jouer en pleine conscience un rôle déterminant dans l'évolution du monde, dans la définition des dimensions sociale, économique et écologique de la mondialisation !

Il s'agit de faire valoir, avec et à travers l'Europe, le primat de la politique dans le monde entier. Il s'agit de créer les conditions cadre et les structures mondiales qui permettront une activité économique dynamique, innovante et durable qui sera profitable au plus grand nombre de personnes possible. Cela constitue pour moi une des tâches politiques essentielles de ce 21^e siècle. Et l'Union Européenne est l'instrument politique central qui permettra de s'acquitter de cette tâche.

A cela se rattache la question de savoir comment construire une Europe sociale et démocratique et comment faire de l'Union Européenne une puissance de paix capable d'agir à l'échelle planétaire.

Processus constitutionnel / Loi fondamentale européenne

Puisque j'en suis aux grands principes, permettez moi, en tant que Président d'un parti qui a réclamé dès 2001 la mise en place d'une convention pour rédiger un traité constitutionnel européen, de dire quelques mots ici de la poursuite du processus constitutionnel et des nouvelles impulsions qui pourraient lui être données pendant la présidence allemande du Conseil européen, compte tenu de la complexité des conditions cadre européennes.

Nous savons tous que nous ne pourrions réussir à gérer politiquement dans la durée l'Europe du 21^e siècle et à la façonner dans le respect des différences d'expériences et d'intérêts nationaux et culturels qu'à condition de créer un cadre commun sous la forme d'un traité constitutionnel européen.

Sur ce point, ma position est très claire. Nous sommes pour le traité constitutionnel et nous voulons le préserver, dans sa substance politique. Mais nous devons également prendre acte des résultats des référendums en France et aux Pays-Bas et tenir compte de l'opinion exprimée par ces pays qui considèrent que le traité ne peut être à nouveau présenté aux électeurs sous sa forme actuelle.

Et dans le même temps, il faut bien voir qu'avec la ratification imminente du traité par la Finlande et avec l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union, 18 pays membres, soit deux tiers des pays membres et largement plus de 50% des Européens se sont prononcés pour le « oui ». En outre, sept pays membres ont suspendu le processus de

ratification après le « non » de la France et des Pays-Bas. Dans ce contexte, je pense que si nous voulons arriver à une solution, chacun devra évoluer et compte tenu de la constellation actuelle, certains devront évoluer plus que d'autres.

Je pense pour ma part qu'une sorte de loi fondamentale européenne pourrait être une option pour débloquer la situation. Bien évidemment, il ne peut pas s'agir d'une simple modification terminologique. Cependant, il faut bien avoir conscience que le concept de « constitution » a suscité beaucoup de scepticisme dans de nombreux pays membres et en Allemagne. Une loi fondamentale européenne pourrait – sans toucher aux contenus essentiels du Traité constitutionnel – décrire dans un préambule les objectifs centraux de la politique européenne tant sur le plan intérieur que sur le plan international et d'autre part faire ressortir clairement les spécificités et les particularismes nationaux et culturels. Il devrait être dit clairement et sans ambiguïté possible que l'une des qualités les plus remarquables de l'Europe est « d'être unie dans la diversité » et qu'il est d'une importance capitale de préserver les identités régionales et nationales.

Ceci pourrait répondre aux souhaits et aux inquiétudes des citoyens et ouvrir peut-être de nouvelles marges de manœuvre. Nous devrions avoir le courage de réfléchir à haute voix à de telles options.

Un thème majeur : l'Europe sociale et démocratique

Commençons par la dimension sociale : Quels sont d'après moi les aspects que l'on devrait faire avancer pour renforcer la dimension sociale et démocratique de l'Europe et qui vont au-delà de ce que l'on entend traditionnellement par politique sociale dans un contexte national ?

Premièrement, il faut organiser au sein du grand marché unique européen une concurrence équitable entre les sites de production. Il faut mettre le holà au dumping fiscal quelle que puisse être par ailleurs l'autonomie en matière fiscale des états nations ! Tous les pays membres ont des missions publiques à accomplir et doivent pouvoir les financer. A long terme, il est bénéfique pour nous tous que le développement et l'entretien de l'infrastructure publique soient garantis au plus haut niveau. Face à la concurrence internationale, le fait de disposer d'une infrastructure publique efficace et de qualité représente un avantage décisif que nous ne devrions pas nous disputer entre Européens.

Concrètement; nous devrions, dans un premier temps, travailler à déterminer une assiette unique et commune pour la fiscalité des entreprises et poursuivre rapidement les travaux du Conseil ECOFIN.

Selon moi, l'infrastructure créée par l'Etat et qu'il met à la disposition des citoyens – les écoles, les universités, les réseaux de transport, l'approvisionnement en eau et bien d'autres choses encore - fait partie du modèle européen de société que nous devons consolider et défendre avec assurance face à la mondialisation.

Et dans ce contexte, je me réjouis des travaux coordonnés au Parlement Européen par Bernhard Rapkay et qui portent sur l'avenir des services d'utilité publique, un élément essentiel du modèle européen de société. En tant que Ministre Président, je sais quelle importance capitale cette question revêt pour les régions et les communes.

Deuxièmement, notre objectif dans une économie de plus en plus européenne doit être de consolider et de renforcer les droits des salariés et la notion de codétermination car ils font partie du modèle économique européen. Affirmer qu'une représentation forte des salariés lors de la prise de décisions dans l'entreprise est stratégiquement utile à l'entreprise a toujours été une des idées essentielles des programmes sociaux-démocrates et syndicaux

et elle s'est peu à peu imposée comme un élément constitutif du modèle social européen, en dépit des différences nationales dans les réglementations de codétermination.

Au cours des dernières années, nous sommes arrivés à ancrer la notion de codétermination au niveau européen. Je pense concrètement à la nouvelle réglementation sur la société anonyme européenne à laquelle on est parvenu au terme de décennies de négociations. Pour les aspects concernant la codétermination, le compromis auquel on est arrivé est un bon début et devrait servir de modèle pour les projets de loi à venir, comme par exemple la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens et la réglementation sur les fusions transfrontalières d'entreprises.

Troisièmement, pour renforcer fondamentalement la dimension sociale de la politique européenne, il faudra avant tout que l'on tienne davantage compte, dans les prochains projets législatifs européens et aussi dans l'application du régime européen actuel de la concurrence, des conséquences concrètes que ces textes ont pour les citoyens. Il faut procéder systématiquement à une évaluation par les institutions européennes de l'impact social de la législation sur les individus.

Ce ne sont là que trois aspects qui peuvent contribuer au renforcement de la dimension sociale du processus d'intégration européenne.

Le débat sur les aspects que j'ai mentionnés et ainsi que beaucoup d'autres discussions font partie d'un processus politique indispensable au cours duquel nous devons travailler avec force et courage au « projet d'Europe sociale ». Car il est bien clair que nous voulons une Europe au service de l'homme, et non du marché. Une Europe au service de la froide logique du marché ne pourra pas durer car il y aura de plus en plus de gens qui s'en détourneront. C'est là une des principales leçons qu'on peut tirer du « non » français au projet de constitution européenne

Je suis intimement convaincu qu'en travaillant sur ce projet, on pourra enregistrer des succès, en dépit des difficultés actuelles. Si l'on considère le temps qu'il a fallu pour réaliser d'autres grands projets d'intégration, comme la création du marché unique ou de l'Union économique et monétaire, j'ai confiance dans notre capacité à faire avancer le projet de politique sociale.

Autre thème majeur : l'Europe, puissance mondiale au service de la paix

Les objectifs que nous permettrait d'atteindre une Europe puissante et capable d'agir au service de la paix sont faciles à identifier : la création d'organisations internationales fortes qui garantiraient un réel multilatéralisme et la poursuite de la judiciarisation des relations internationales, qui renforceraient la compétence juridictionnelle internationale, lutteraient contre la pauvreté dans le monde, veilleraient à ce que soient appliqués les droits de l'homme et à la protection des ressources, des espèces et du climat. Voilà les objectifs que doit poursuivre avec ténacité une politique étrangère européenne si elle a l'ambition d'avoir une influence politique sur les dimensions économique, sociale et écologique de la mondialisation.

La question est simple mais capitale : quelle Europe devons-nous construire pour pouvoir atteindre ces objectifs ?

Premièrement, les sociaux-démocrates ont une conception globale de la paix et de la sécurité qui s'attache à définir les causes des conflits. Nous voulons empêcher de manière proactive que les conflits n'éclatent. C'est la clef de voûte de la doctrine allemande et européenne de sécurité.

Faire de la prévention pour éviter les conflits implique entre autres de considérer que la politique d'aide au développement est au service de la paix parce qu'elle vise à dépasser les causes structurelles de l'instabilité. C'est pour cette raison qu'il est juste que l'Allemagne et l'Europe consacrent davantage de ressources à l'aide au développement, pour atteindre progressivement l'objectif de 0,7% fixé par les Nations-Unies. C'est pour cette raison que l'Allemagne devra, lorsqu'elle assurera prochainement la Présidence du G8, faire à nouveau de la lutte contre la pauvreté une des priorités à l'ordre du jour.

Faire de la prévention requiert des efforts politiques. Nous avons tous été effrayés à juste titre par le conflit armé au Liban. Vous avez tous en mémoire le nombre des victimes et des réfugiés, les images d'infrastructures vitales détruites. Ces informations ont frappé les esprits dans le monde entier. Et il était donc juste que Frank-Walter Steinmeier, notre Ministre des Affaires Etrangères, se soit lui aussi battu inlassablement pour obtenir un cessez-le feu immédiat. Grâce à la résolution 1701, la communauté internationale a réussi à faire cesser les combats. L'Allemagne, qui a envoyé des soldats sur place, participe à la mise en œuvre de cette résolution.

Mais dans le même temps, nous avons également dit très clairement que nous voulons une solution politique qui apporte la paix à l'ensemble de la région, car on ne pourra jamais résoudre durablement un conflit par des moyens militaires. C'est pour cette raison que le SPD a proposé un plan en 11 points pour la région qui sert de base de travail au gouvernement fédéral et aux groupes parlementaires des partis de la coalition.

Je ne citerai qu'un seul point de ce plan : nous avons besoin de trouver une solution au conflit israélo-palestinien pour garantir la sécurité d'Israël et donner à la population palestinienne la perspective d'une vie meilleure dans un état souverain.

Il faut bien entendu que les acteurs de ce conflit acceptent tout d'abord de se parler. Mais il va également de soi que l'Allemagne et l'Europe sont prêtes à s'engager encore plus qu'elles ne le font déjà. Et il faut également dire très clairement qu'il est indispensable que les Etats-Unis s'engagent davantage sur le plan politique dans la région si l'on veut arriver à une solution viable !

Deuxième point sur le thème de la prévention : le traité de non prolifération des armes nucléaires est un instrument qui a été accepté par presque tous les états du monde. Nous ne devons en aucun cas accepter que cet instrument soit affaibli. Et je le dis précisément dans le contexte du débat sur la Corée du Nord. Il est inquiétant de penser que nous pourrions à l'avenir avoir à faire à une multitude d'états dotés de l'arme nucléaire. Car il ne faut pas se voiler la face : non seulement cela augmenterait le risque que l'arme atomique ne tombe entre les mains de terroristes, mais il faudrait aussi s'attendre à des courses aux armements en Asie, au Proche-Orient et au Moyen-Orient.

Cela signifie que nous devons tout faire pour empêcher que le nombre des états dotés de l'arme nucléaire n'augmente. Nous y avons travaillé d'arrache-pied au cours des dernières années dans le cas de l'Iran. Et le Ministre des Affaires Etrangères allemand, ainsi que ses collègues européen, américain, russe et chinois continuerons de travailler sur ce dossier. Nous voulons un partenariat avec l'Iran et nous laissons la porte ouverte à la discussion. Mais l'Iran doit aussi respecter les décisions contraignantes de la communauté internationale et lever les doutes qui pèsent sur son programme nucléaire.

Mais au delà du traitement des cas ponctuels, il importe avant tout d'engager à nouveau une réflexion de fond sur la prévention. C'est pourquoi le désarmement et le contrôle des armements doivent être traités comme des priorités. Le contrôle réel des armements doit redevenir le principe essentiel qui sous-tend les relations internationales. Il est un instrument de prévention des conflits, le garant d'une politique prévoyante en faveur de la

paix. Au cours de sa présidence de l'UE et de sa présidence du G8, l'Allemagne développera ces thèmes.

Troisième point, toujours sur la prévention et le multilatéralisme :

Quand on prône le multilatéralisme, il faut savoir aussi ce qu'on entend concrètement par là. Nous avons besoin d'une organisation forte et efficace des Nations-Unies. Il n'y a pas d'autre solution possible.

Malheureusement, la première tentative d'une réforme en profondeur des Nations-Unies n'a pas réussi, même si la création d'un Conseil des droits de l'homme va dans la bonne direction. Mais il est urgent de procéder à une réforme et à un élargissement du Conseil de Sécurité car nous savons tous que sa composition actuelle avec cinq membres permanents ne correspond plus au monde actuel. Par exemple, aucun pays africain ou aucun pays d'Amérique latine n'est membre permanent du Conseil de sécurité. Il n'y a pas non plus de pays à majorité musulmane.

Et bien évidemment, il faudrait que des pays qui n'ont pas d'armes nucléaires aient aussi leur place dans cette instance. Cela aurait une grande importance pour le débat sur la non-prolifération. Tous les pays en faveur du multilatéralisme doivent se prononcer sur la réforme du Conseil de Sécurité.

Les pays européens doivent s'affirmer ensemble sur la scène internationale

Willy Brandt le disait déjà, il y a plus de trente ans : "Dans ce monde de plus en plus petit, avec ses dangers et ses problèmes planétaires croissants, aucun pays, aucune nation ne peut se permettre de vivre dans un isolement arrogant."

Terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crime organisé, épidémies, flux de réfugiés, chassés par la pauvreté ou par des souffrances terribles – autant de défis qui ne connaissent pas de frontières et qu'aucun pays ne peut donc relever seul.

Avoir une conception moderne et actuelle de la souveraineté implique donc de savoir conjuguer ses forces au niveau européen, dans l'intérêt même des nations. Dans le monde du 21^e siècle, l'intégration n'est pas synonyme de moins mais au contraire de plus de souveraineté. Helmut Schmidt qui partageait les mêmes objectifs politiques que Willy Brandt, parlait, lui, de la nécessité "pour les nations et les états européens de s'affirmer ensemble".

Un exemple : le terrorisme international : Nous devons le combattre avec les forces de sécurité adéquates partout où cela s'avère nécessaire, nous devons nous pencher, chaque fois que cela est possible, sur les causes sociales, économiques et culturelles qui génèrent le terrorisme ou favorisent son développement. Qu'il s'agisse de répression ou de prévention, nous ne réussirons à mettre en place un projet global et progressif de sécurité qu'au sein d'une union européenne capable d'agir.

Mais disons-le clairement : on ne peut se permettre de lutter contre le terrorisme que dans le cadre de l'état de droit et dans le respect du droit international en vigueur. Dans notre combat contre la terreur, nous ne procéderons à aucun aménagement de ces acquis essentiels de la civilisation que sont par exemple l'interdiction absolue de la torture et les règles fixées par le droit international sur le traitement des prisonniers de guerre et des prisonniers de droit commun !

"La dignité de l'être humain est inaliénable". Cette phrase qui se trouve à l'article 1 de notre loi fondamentale, se retrouve également à l'article 1 de la Charte européenne des droits de l'homme. Elle est universelle et est au cœur même de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est donc normal qu'elle sous-tende les politiques étrangères et de sécurité allemande et européenne.

Je suis intimement convaincu qu'il faut toujours concevoir la politique étrangère, de sécurité et de défense européenne dans le cadre d'un partenariat transatlantique fort. Il ne s'agit pas de suivisme, mais bien de garder présent à l'esprit que les Etats-Unis sont et resteront un partenaire indispensable pour l'Europe. Nous ne pouvons résoudre aucun des grands problèmes de politique mondiale sans les Etats-Unis. Et nous ne sommes pas liés à eux uniquement par des intérêts communs, mais aussi par des valeurs et une histoire commune.

Et c'est à nous Européens qu'il incombe de créer une relation de partenariat d'égal à égal. Pour avoir une relation transatlantique forte, il est bon que l'Europe soit forte.

Au cours des dernières années, l'Union européenne a réalisé de grands progrès dans la construction de ce pilier européen, qu'il s'agisse des capacités et des missions civiles et militaires, telles que les missions civiles de police ou la mise en place de corps de troupes communs. Javier Solana, le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, considère même qu'au cours des dernières années, la politique de sécurité et de défense européenne s'est développée à la « vitesse de la lumière ». Je pense que l'Europe est sur la bonne voie et que nous ne devrions pas en rester là.

Sur le long terme, notre objectif devrait être de créer des unités intégrées sous commandement unique dans le cadre d'une Union Européenne de Sécurité et de Défense. A moyen terme, cela ne doit et ne peut pas concerner tous les domaines de la coopération militaire. Mais c'est une étape nécessaire pour que l'Europe puisse agir en matière de politique de sécurité. Au-delà des avantages politiques, cela serait également bénéfique pour les budgets des pays membres. Si nous développons ensemble davantage de projets de sécurité et de défense, si nous gérons nos approvisionnements ensemble, si nous nous accordons davantage sur les missions prioritaires et si nous veillons à la compatibilité de nos capacités militaires, le résultat de cet effort collectif coûterait moins cher que la somme de ses parties.

J'aimerais à ce propos vous faire part de quelques réflexions sur la manière dont nous pourrions poursuivre le développement de l'Union européenne pour atteindre les objectifs mentionnés et en faire une puissance au service de la paix dans les relations internationales.

Et dans ce contexte, je voudrais dire quelques mots d'un débat actuel. Depuis quelques années, la Bundeswehr assume de nouvelles responsabilités au plan international. Ces engagements se font dans le cadre du droit international et de notre Loi fondamentale, à la demande des Nations-Unies et en relation étroite avec nos amis et partenaires internationaux.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à nos forces armées, à ces hommes et à ces femmes – ainsi qu'à leurs proches – qui mettent leur professionnalisme au service de la prévention et de la paix. Et je tiens à le souligner : Dans son ensemble – et si l'on excepte les errements de quelques uns – la Bundeswehr fait du bon travail là où elle intervient. Je fais pleinement confiance à nos soldats.

C'est à juste titre que la Bundeswehr est respectée au plan international. Les soldats allemands sont des citoyens en uniformes qui doivent agir, en tant qu'ambassadeurs de

notre pays, dans le respect des valeurs fondamentales de notre constitution. C'est pourquoi il est inadmissible que des soldats allemands commettent des actes comme ceux qui nous sont rapportés d'Afghanistan !

La politique d'élargissement de l'UE : une action pour la paix

L'Union Européenne a déjà prouvé en ce début de 21^e siècle qu'elle peut être une puissance de paix, au moins à l'échelle continentale. Avec l'élargissement de 2004 et l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie dans quelques semaines, on peut dire que s'est enfin opéré en Europe un rapprochement organique entre des pays faits pour vivre ensemble. C'est une belle performance que d'avoir réalisé l'union politique et économique d'un continent encore divisé il y a quinze ans.

Si cette réussite a été possible, c'est bien sûr parce que le projet européen était attrayant, mais aussi parce que les nouveaux états membres ont fait, avec ténacité, de grands efforts pour y participer.

Il est évident que ce processus ne peut pas encore être considéré comme achevé. Et nous l'avons clairement ressenti au cours des dernières semaines et des derniers mois dans l'évolution des relations bilatérales avec la Pologne.

Mais la Pologne est un des partenaires essentiels dans la poursuite du processus d'intégration européen et nous continuons à vouloir faire de notre relation à ce pays un partenariat approfondi sur le modèle de l'amitié franco-allemande.

Permettez moi dans ce contexte de dire quelques mots de la politique d'adhésion actuelle et future, dans le cadre de la discussion sur la capacité de l'Union à absorber de nouveaux membres : Il va de soi que la capacité de l'Union à intégrer de nouveaux membres est un critère important. Mais c'est aux actuels pays membres qu'incombe la responsabilité de forger cette capacité. Les promesses faites dans le cadre des processus de rapprochement et d'adhésion en cours devront être tenues. Ces processus devront se poursuivre.

Et même si l'on sait que le rapport de la Commission Européenne qui va paraître cette semaine sur les progrès de la Turquie dans ses préparatifs d'adhésion contiendra toute une série de points critiques, il ne faut cesser de rappeler clairement que la Turquie a entamé une longue marche vers l'Union Européenne au cours de laquelle il faudra savoir surmonter des phases de recul. On a déjà connu des situations similaires lors des négociations d'adhésion précédentes.

Nous souhaitons une adhésion de la Turquie au terme d'un processus de négociation conduit selon des critères définis par l'Union Européenne.

Ne perdons pas de vue l'enjeu ! Il s'agit de construire un pont solide entre l'Orient et l'Occident. On nous ressort constamment la thèse du choc imminent des civilisations. Nous pouvons la réfuter clairement en intégrant un pays à majorité musulmane dans la communauté de valeurs européenne. En définitive, une intégration réussie de la Turquie dans l'Union Européenne représenterait un immense avantage pour l'Union européenne, tant sur le plan économique qu'en termes de politique de sécurité.

Pour y parvenir, il faut sans aucun doute trouver une solution globale au conflit chypriote. Cela doit être l'objectif de tous les acteurs internationaux et européens et aller dans l'intérêt de la Turquie, de la Grèce et des Chypriotes des deux côtés de l'île. A court-terme, il

importe que les acteurs concernés veillent à ne pas mettre en danger le processus de négociations en cours.

J'ai la conviction que la Présidence allemande du Conseil devrait s'occuper résolument de la stabilité des Balkans occidentaux et qu'elle le fera. Pour ce faire, il est indispensable de donner aux pays concernés des perspectives d'adhésion à l'UE et de les concrétiser grâce au processus de stabilisation et d'association. J'espère que nous pourrons signer les accords correspondants avec la Serbie, le Monténégro et la Bosnie Herzégovine.

La politique de voisinage de l'UE

Au delà de la nécessaire poursuite de la politique d'élargissement dont nous venons de parler, l'Union Européenne doit renouveler ses instruments pour se rapprocher d'états et de régions qui ne peuvent espérer devenir membres, même à long terme. La politique européenne de voisinage doit se poursuivre de manière à contribuer à la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la stabilité grâce à toute une gamme d'offres attrayantes faite par exemple au pays du Sud du bassin méditerranéen, ou d'Europe de l'Est.

Romano Prodi, le Président du Conseil en Italie, que nous accueillerons ici demain, avait fixé, à l'époque où il était Président de la Commission Européenne, un objectif à l'Union Européenne : créer un « cercle d'amis » autour de l'Europe. Je pense moi aussi que cet objectif en vaut la peine et que cela doit être une des missions les plus importantes pour la période à venir. Je suis donc très reconnaissant à notre Ministre des Affaires Etrangères Frank-Walter Steinmeier qui va se consacrer activement à ce sujet durant la Présidence allemande et faire des propositions concrètes.

Partenariat stratégique avec la Russie

Quand on parle des relations de l'UE avec ses voisins, le partenariat avec la Russie prend sans aucun doute une importance particulière. Il faut donner au partenariat stratégique avec la Russie une nouvelle qualité et également poursuivre et développer le développement des mécanismes de coopération, non seulement dans le domaine de la coopération économique mais aussi dans ceux de la société civile, de la culture, de la science et aussi de la sécurité intérieure. Il faudra également explorer les voies qui permettront à terme de coopérer plus étroitement dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. La encore, la Présidence allemande du Conseil peut donner de bonnes impulsions, en particulier dans la perspective des négociations à venir sur un nouvel accord de coopération et de partenariat.

Vous aurez compris en m'écoutant que je veux faire avancer résolument l'idée européenne. Par l'action politique au quotidien, mais aussi par le débat public. Mon parti, le SPD et moi-même, nous engagerons activement pour la poursuite du grand projet européen et nous en ferons activement la promotion. La Présidence allemande du Conseil européen au premier semestre 2007 nous en donne la possibilité.